



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Rapport d'activité

2022

FranceAgriMer

est un lieu d'information, d'échanges, de réflexion stratégique, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture et de l'agroalimentaire rassemblées au sein d'un même établissement.

Ses principales missions :

- Verser des aides au titre de fonds européens et nationaux ;
- Collecter, analyser et diffuser des données économiques ;
- Organiser le dialogue avec les filières ;
- Soutenir les exportateurs.

FranceAgriMer est un établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Alimentation et de la Souveraineté alimentaire.

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

L'ÉDITO _____ 04

**01 - L'APPUI
AUX ACTEURS
ÉCONOMIQUES** _____ 06

**02 - NOTRE RÉSEAU
TERRITORIAL** _____ 16

**03 - EUROPE ET
INTERNATIONAL** _____ 22

**04 - FAIRE PARLER LES
CHIFFRES** _____ 34

**05 - LE DIALOGUE
AVEC LES FILIÈRES** _____ 42

**06 - LES
ENGAGEMENTS DE
L'ÉTABLISSEMENT** _____ 46

L'ÉDITO



CHRISTINE AVELIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE



HENRI BRICHART
PRÉSIDENT

Si l'année 2022 a vu la crise sanitaire peu à peu maîtrisée, une autre crise s'est imposée, tout aussi lourde en termes d'impact pour l'économie de nos filières. La guerre entre l'Ukraine et la Russie met en effet aux prises deux acteurs majeurs du commerce mondial de céréales et d'oléagineux, mais aussi du gaz et des engrais de synthèse. Le blocus en mer Noire, ou encore les mesures de sanctions et de rétorsions des occidentaux, ont bouleversé les marchés des matières premières agricoles, énergétiques et des fertilisants.

Déjà très fortement en hausse au second semestre 2021 dans le contexte de reprise post Covid, les prix ont atteint au printemps 2022, et pour le gaz à l'été 2022, des sommets qui sont à considérer dans l'histoire aux côtés des chocs pétroliers des années 1970 et du super cycle des matières premières des années 2007-2008. Même si les prix des matières premières ont fortement décru au cours du deuxième semestre 2022, les conséquences de cette flambée n'ont pas encore fini de se manifester.

L'Europe a ainsi renoué avec une poussée inflationniste qu'elle n'avait pas connue depuis les années 1980 : tirée par le prix de l'énergie et de l'alimentation, l'inflation a dépassé les 12 % en fin d'année. Ce contexte a eu des répercussions sur l'ensemble de l'Établissement qui s'est mis en ordre de marche pour soutenir les filières agricoles et de la pêche.

FranceAgriMer s'est fortement mobilisé sur les aides financières, établissant au passage un record de 128 000 dossiers traités et plus de 1,7 milliard d'€ d'aides versées toutes filières confondues. Mais pas seulement ! FranceAgriMer a réalisé tout au long de l'année des analyses conjoncturelles spécifiques pour éclairer les impacts du conflit sur les filières, décrire et déchiffrer cette inflation des prix des intrants agricoles, des produits alimentaires, de l'énergie ou des engrais, et leur traduction, en particulier sur la consommation des Français.

L'Établissement a poursuivi son implication aux côtés des exportateurs du secteur agroalimentaire, dans l'objectif de les aider à consolider leur compétitivité. Enfin FranceAgriMer a joué à plein son rôle d'acteur central du dialogue entre les filières et les pouvoirs publics, en intensifiant les réunions de l'ensemble de ses instances.

En 2022, FranceAgriMer a ainsi joué pleinement son rôle d'appui aux filières agricoles, agroalimentaires et de la pêche, et aux plus démunis.

L'APPUI AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



La direction des Interventions, pilotée par Stéphane Le Den*, accompagne les acteurs économiques de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture, de l'agroalimentaire et les plus démunis.

Organisée en 5 services, accompagnés par une cellule de conception d'outils informatiques, la direction des Interventions réalise de nombreuses missions :

- Elle est l'organisme payeur agréé des aides de la Politique agricole commune (PAC) confiée à FranceAgriMer.
- Elle met en oeuvre les dispositifs d'aides, financés par des fonds européens ou des fonds nationaux, relevant de FranceAgriMer.
- Elle gère les dispositifs d'intervention sans paiement, en délivrant des autorisations ou des certificats ou en octroyant des garanties.
- Elle organise les contrôles sur place réalisés par les services territoriaux, obligatoires pour le versement de certaines aides, ainsi que les contrôles en abattoirs pour garantir la loyauté des transactions.



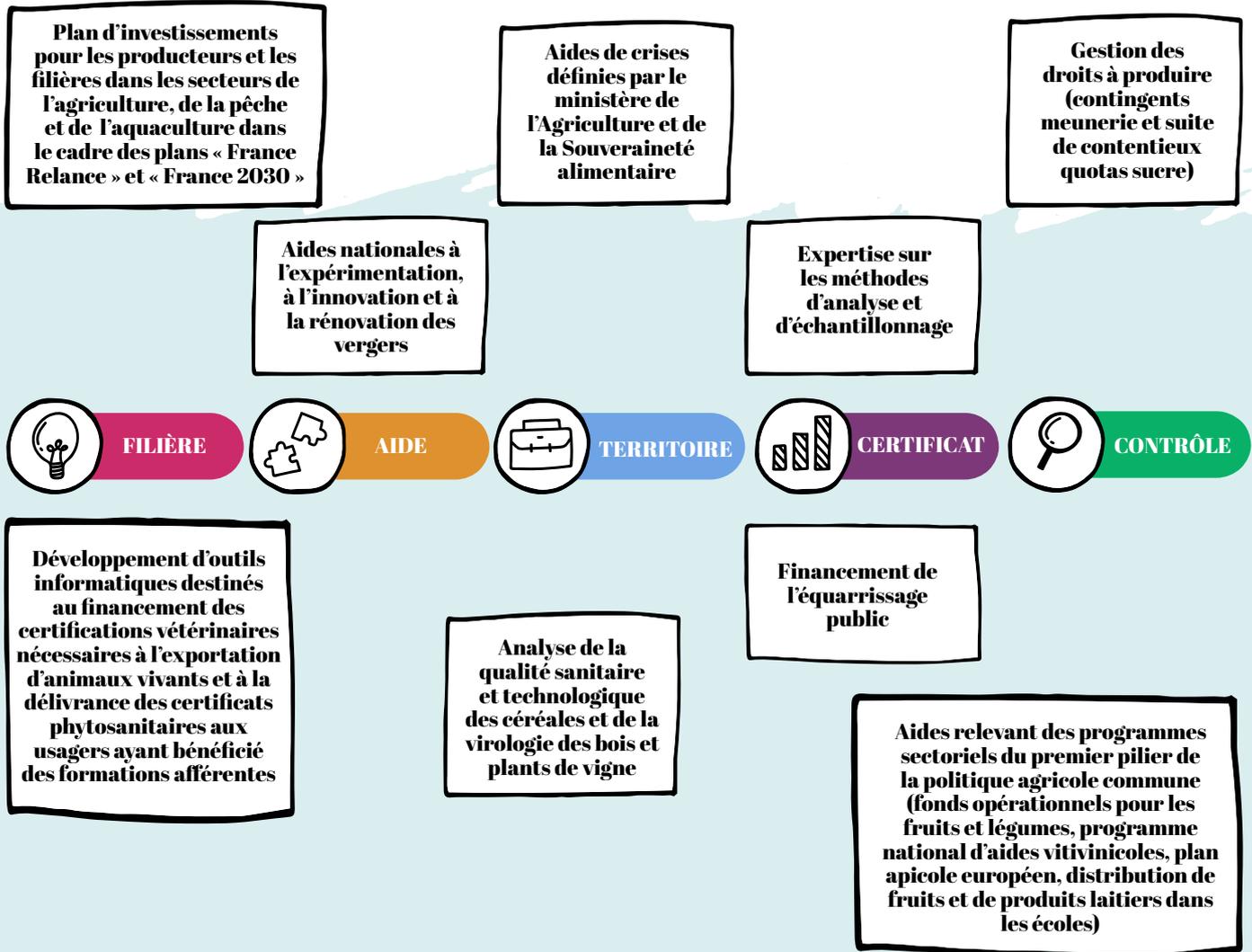
STÉPHANE LE DEN
DIRECTEUR DES INTERVENTIONS

L'instruction des aides, nationales ou européennes, est ...

le cœur de métier de la direction des Interventions. Cette mission fait appel aux qualités de réactivité et d'adaptation des équipes.

En lien avec les services territoriaux et l'agence comptable, la direction des Interventions veille en permanence à être en capacité de payer les aides dans les délais et de façon sécurisée. »

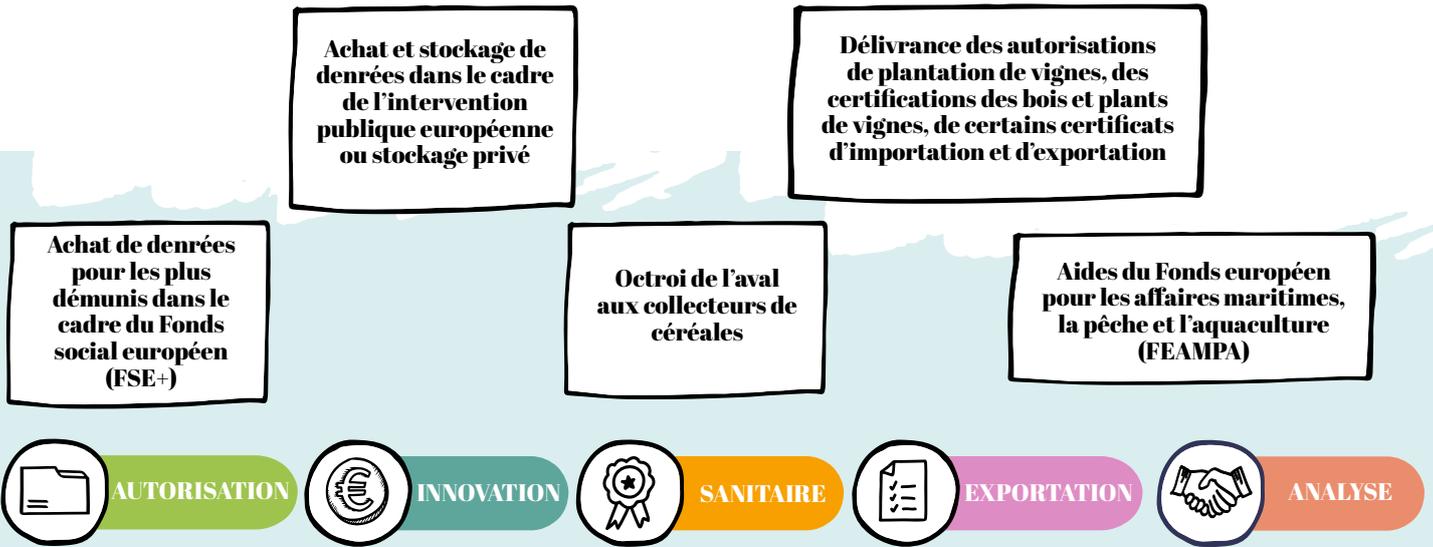
* Stéphane Le Den a succédé à Sébastien Couderc à la direction des Interventions le 11 avril 2023.



LA DIRECTION DES INTERVENTIONS GÈRE DES DISPOSITIFS QUI PERMETTENT :

- **d'être en appui** aux acteurs économiques de quasiment tous les secteurs agricole, pêche, aquaculture et agroalimentaire.
- **d'intervenir** sur les grandes priorités et politiques nationales ou de l'Union européenne.
- **de garantir** la sécurité sanitaire, renforcer l'organisation et le soutien aux marchés, l'innovation et la compétitivité, l'adaptation au changement climatique et la souveraineté alimentaire.

LES DISPOSITIFS



LES ÉQUIPES

- **Le service Gestion du potentiel et amélioration des structures vitivinicoles** est chargé de la mise en oeuvre, en lien avec les services territoriaux, de trois des quatre mesures relevant du programme sectoriel vitivinicole de la PAC : l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble, l'aide aux investissements vitivinicoles et l'aide à la distillation des sous-produits. Ce service s'occupe également de la délivrance des autorisations de plantation de vignes.

- **Le service Programmes opérationnels de promotion** assure l'instruction de dossiers d'aides européennes dans trois domaines : programme opérationnels déposés par les organisations de producteurs de fruits et légumes, aides à la promotion, notamment pour le secteur vitivinicole, et certaines aides en faveur du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

- **Le service Marchés, certificats et qualité** pilote l'achat de denrées en faveur des plus démunis, la délivrance de certificats nécessaires pour certaines importations et exportations, le programme de l'Union européenne en faveur des écoles (« lait et fruits dans les écoles »), les dispositifs CERTIPHYTO, CERTIVETO et contingents meunerie, ainsi que l'intervention publique et le stockage privé qui peuvent être déclenchés par la Commission européenne. Ce service comprend également le laboratoire de la Rochelle, qui réalise notamment les analyses pour l'enquête annuelle de qualité des céréales et apporte son expertise en matière de qualité.

- **Le service Soutien investissement et innovation dans les filières** met en oeuvre les aides nationales en faveur de la modernisation et de la structuration des filières agricoles et agroalimentaires, notamment dans le cadre de plans d'investissements pluriannuels tels que France Relance et France 2030. Il gère également des appels à projets en soutien à la recherche et à l'innovation. Il est chargé du déploiement des aides en appui aux secteurs en crise, du programme apicole européen, de l'octroi de l'aval aux collecteurs de céréales et du financement du service public de l'équarrissage.

- **Le service Contrôles et normalisation** organise la planification des contrôles sur place, réalisés au sein des services territoriaux, et assure la rédaction des guides à destination des contrôleurs. Ce service met également en oeuvre le dispositif de certification variétale et sanitaire des bois et plants de vignes, les contrôles en abattoirs et délivre les agréments aux producteurs de vins sans indication géographique.

- **La cellule Modernisation des outils applicatifs et conduite du changement** accompagne ces cinq services dans leurs missions en conduisant les projets de dématérialisation des téléprocédures et téléservices.

RÉPONDRE À L'URGENCE

Après deux années intenses du fait de la crise sanitaire, FranceAgriMer a connu en 2022 une année intense avec plus de 87 000 dossiers d'aides de crise traités et plus de 800 M€ versés. La direction des Interventions a fait preuve d'une grande réactivité pour remplir ses missions classiques - garantir la diversité des mesures prévues dans le cadre des dispositifs nationaux et européens (voir l'infographie page 8) - et être en capacité de répondre à l'urgence des aides de crises survenues en cours d'année.

UNE ANNÉE DE CRISES

Le virus H5N1 a fait son retour dans les élevages avec une ampleur inédite, les dispositifs relatifs à la grippe aviaire (170 M€) ont été renforcés avec l'extension géographique de l'épizootie.

Le plan gel d'avril 2021 (31 M€) avec l'ouverture du dispositif permettant aux agriculteurs de bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide ayant vocation à compléter l'indemnisation reçue de leur assurance, l'aide à la structuration de la filière porcine (136 M€), puis les aides visant à compenser la hausse du coût de l'alimentation animale à la suite de la guerre en Ukraine (463 M€), ont été conçues et payées dans des délais particulièrement contraints, qui ont nécessité une très forte mobilisation des directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) et des équipes de la direction des interventions et de l'agence comptable.

L'Ukraine a également eu des répercussions sur l'ensemble des dispositifs gérés par FranceAgriMer, du fait notamment du renchérissement du coût des matières premières ou de la moindre disponibilité de certains matériels, nécessitant une grande réactivité des équipes pour aménager les délais ou assouplir certaines conditions.

LE PLAN DE RELANCE : LES DERNIERS ENGAGEMENTS

Fin 2020, une grande partie des dispositifs du volet agricole du plan France Relance a été confiée à FranceAgriMer. L'Établissement s'est affirmé comme un opérateur incontournable en matière de soutien aux investissements et aux projets structurants. Son rôle a été unanimement salué tant par les ministères de l'agriculture et de la mer que par les professionnels. Les équipes se sont fortement mobilisées pour aboutir à ce résultat dans des délais souvent courts. Au final, 722,7 M€ ont été engagés sur l'ensemble des guichets et des appels à projets (plus encore quelques millions à engager sur la pêche) et 353 M€ ont d'ores et déjà été payés.

LES AIDES EUROPÉENNES

LA PAC 2023-2027

Les travaux de fond permettant la mise en œuvre de la nouvelle Politique agricole commune (PAC) au 1er janvier 2023 se sont intensifiés et ont mobilisé de nombreux services de FranceAgriMer, en lien étroit avec l'Agence de services et de paiement (ASP) et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. FranceAgriMer a contribué à l'élaboration du Plan stratégique national (PSN) et des textes nationaux qui en découlent, et à l'instrumentation des indicateurs et du rapport annuel de performance.

LA POLITIQUE COMMUNE DES PÊCHES

En 2022, FranceAgriMer est devenu organisme payeur pour le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA). Les échanges avec la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) se sont intensifiés pour que l'ensemble des mesures confiées à la direction des Interventions soient opérationnelles en 2023.

BILAN 2022



LE PLAN FRANCE RELANCE

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES TÉMOIGNENT

FranceAgriMer est l'opérateur d'une grande partie des dispositifs du volet agricole du plan France Relance, déployé à partir de 2021 à la suite de la crise sanitaire. Parmi ces dispositifs figurent deux appels à projets visant à accompagner la structuration des filières, avec un budget total de 128 M€. À l'issue de plus d'un an de dépôts et d'instruction, 178 projets ont été sélectionnés. Ils présentent un point commun : dégager de la valeur ajoutée pour les acteurs de l'amont et de l'aval, avec un impact positif pour les territoires concernés, notamment en terme d'emplois.

INVESTIR DANS UNE NOUVELLE LIGNE DE TRANSFORMATION

« La conserverie Louis Martin est la dernière entreprise française à faire de la 2^{ème} transformation de tomates. Créée en 1918, c'est toujours une entreprise familiale - dirigée par Perrine Soulager (4^{ème} génération) - qui met en avant la production locale de la tomate. Nous produisons 43 millions de bocaux, 17 millions de boîtes et 600 000 flacons de sauces tomates, pour un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros. 75 % de notre production est vendue en grandes surfaces. Nous travaillons avec 3 organisations de producteurs dans un rayon de 100 kilomètres, soit plus de 50 exploitations de Provence, et 80 % des salariés sont des habitants de Monteux (Vaucluse), où est implantée l'usine. Nous avons un projet d'investissement d'une nouvelle ligne de transformation pour faire un produit plus élaboré, type pulpe, qui apporterait de la valeur ajoutée à la conserverie et aux producteurs. Le plan de Relance a été un déclencheur et un accélérateur. Il nous a permis de réaliser très vite des investissements (une trieuse optique, des équipements pour la chaufferie) avec des retombées immédiates : une baisse de 19 % de la consommation de gaz, dès 2022 une augmentation de la productivité de 15 tonnes de tomates à l'heure, la création de cinq emplois, l'arrivée de 8 producteurs supplémentaires, une réduction de 3 % des pertes aux champs et une rémunération de nos producteurs de + 36 % pour la campagne à venir. La Sonito (Société nationale interprofessionnelle de la tomate destinée à la transformation) a été le porteur de projet. »



ÉRIC SASTRE
DIRECTEUR INDUSTRIEL DE LA
CONSERVIERIE LOUIS MARTIN

© Louis Martin

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE DE FARINES DE LÉGUMINEUSES

« Nous avons une exploitation en grandes cultures et une entreprise de conditionnement d'ingrédients alimentaires dans la Somme. Depuis 2019, nous cherchons à relier les deux activités : fabriquer des farines à partir de nos productions agricoles. Nous avons commencé à faire des essais de farines de légumineuses et nous avons découvert le plan France Relance au moment opportun, quand notre projet était prêt. En juillet 2021, nous avons créé la société Légumi'Pulse. La chambre d'agriculture et la société Agrosphères nous ont aidés à présenter notre projet. La réponse de FranceAgriMer a été rapide, ce qui nous a permis d'enclencher la recherche de partenaires financiers. Sans l'intervention de FranceAgriMer, ce projet n'aurait pas vu le jour. Sur un investissement de 5 millions, l'aide de 1,2 million d'euros nous permet de construire le moulin. »

Le marché des légumineuses est en pleine expansion. Notre idée est de monter une filière de farines de légumineuses, qui présentent de nombreuses qualités agronomiques et écologiques, avec le pois puis la féverole, destinées aux entreprises de l'agroalimentaire. C'est important pour nous de reconstruire des usines dans notre région. C'est aussi permettre aux agriculteurs de diversifier leurs productions dans un contexte de crise de la betterave. »



OLIVIER ET HERVÉ NUTTENS
FONDATEURS DE LÉGUMI'PULSE

LE PLAN DE RELANCE A ÉTÉ UN DÉCLENCHEUR ET UN ACCÉLÉRATEUR

PÉRENNISER LA FILIÈRE LAIT DE L'AUBRAC

« Installée au coeur de l'Aubrac, la coopérative Jeune Montagne fabrique de l'aligot, de la tome fraîche et du fromage de Laguiole AOP. Le plan de Relance a été une opportunité pour mettre en oeuvre le projet de développement que nous élaborons depuis 2018 : passer de 22 à 25 millions de litres. La DRAAF Occitanie nous a aidés pour le montage du dossier qui montre notre travail en filière, car agrandir notre outil de production n'a de sens que si la production de lait est suffisante dans les prochaines années. Notre objectif est de renouveler et de consolider la population agricole du plateau de l'Aubrac. Le plan de Relance nous a encouragés à contractualiser nos partenariats avec les chambres consulaires (Cantal, Aveyron et Lozère) et les lycées agricoles. La contractualisation donne de la visibilité à toute la filière, ce qui est essentiel car pour se lancer producteur de lait sur l'Aubrac, il faut un certain courage. Moderniser notre outil de transformation et de commercialisation est un signe encourageant pour l'avenir de la filière laitière. La nouvelle usine va nous permettre de passer de 2 à 3 lignes de production, d'optimiser les règles sanitaires et la logistique, d'améliorer les conditions de travail et d'augmenter les emplois de 20 %. Nous avons reçu 1,4 million d'euros de FranceAgriMer, 600 000 euros de la Région et 300 000 euros de la communauté de communes. »



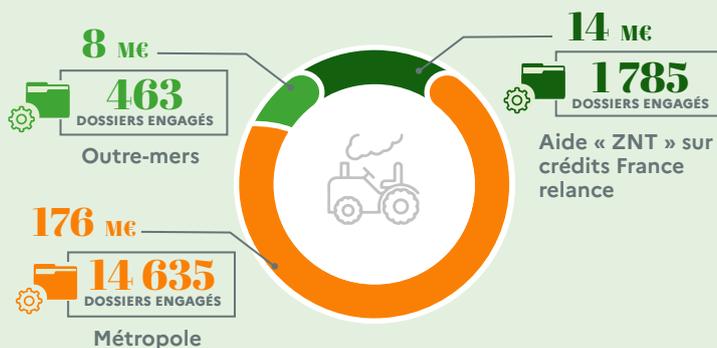
YVES SOUHOL
PRÉSIDENT DE LA COOPÉRATIVE
JEUNE MONTAGNE

Le plan France Relance : le nombre de dossiers engagés et le montant engagé pour chaque mesure au 31/05/2023

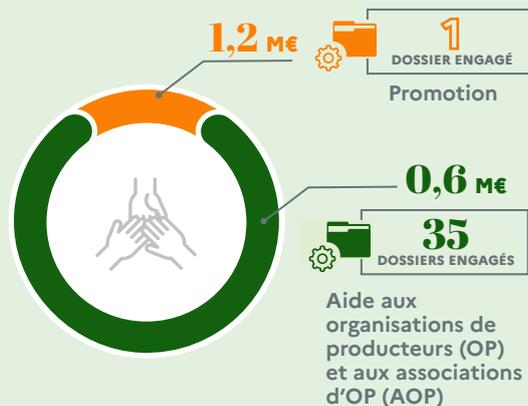
VOLET AGRICOLE

AGROÉQUIPEMENTS

Aide au renouvellement des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique

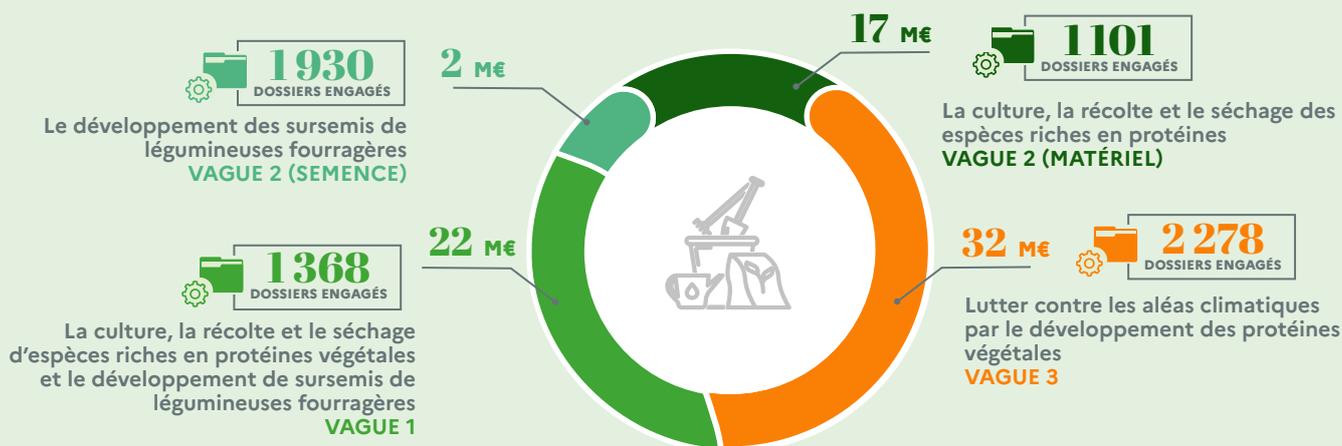


SOUTIEN AUX OPÉRATEURS



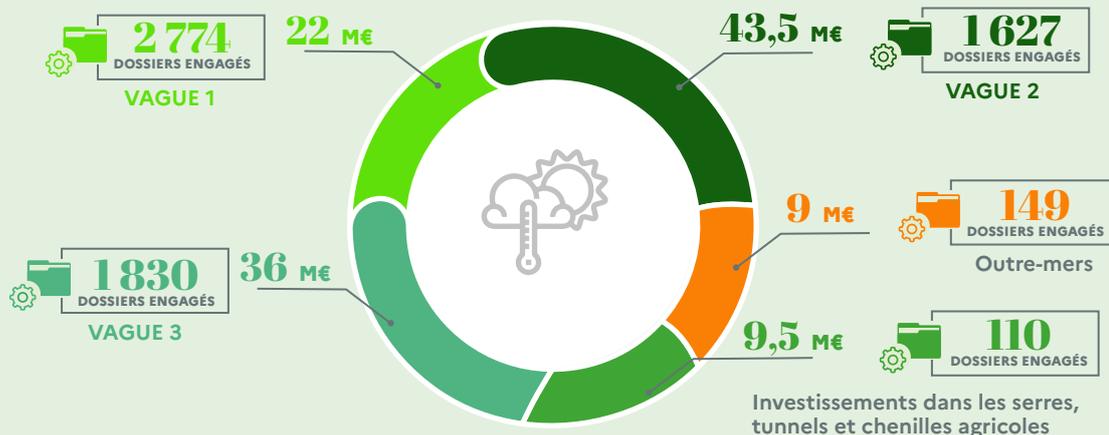
AMONT PROTÉINES

Aide aux exploitations pour des investissements spécifiques



ALÉAS CLIMATIQUES

Aides aux exploitations pour la protection contre les aléas climatiques



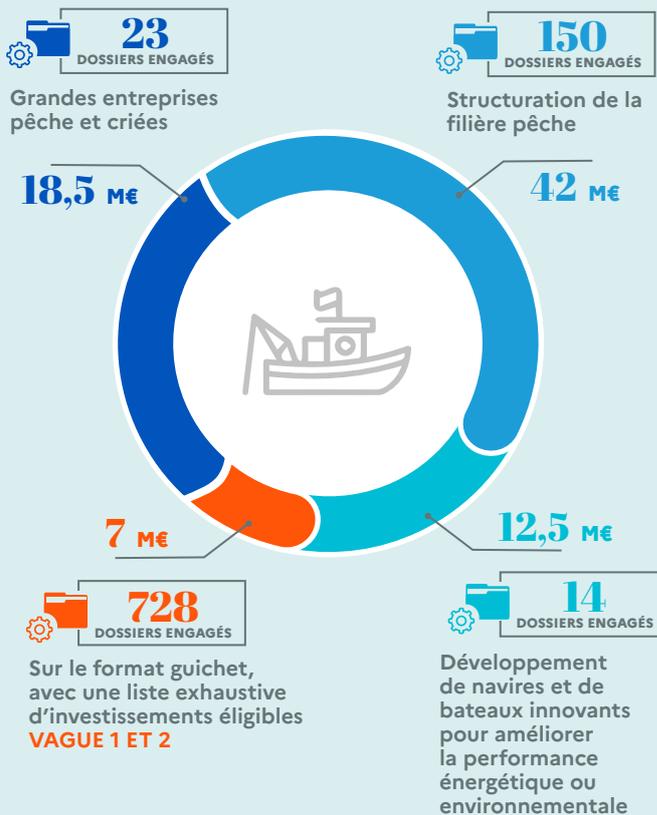
APPELS À PROJETS



VOLET PÊCHE & AQUACULTURE

INVESTISSEMENTS PÊCHE

Appels à projets, aide aux investissements des acteurs de la pêche et de l'aquaculture



31 387
DOSSIERS ENGAGÉS



pour un total de

722,7
MILLIONS D'EUROS

NOTRE RÉSEAU

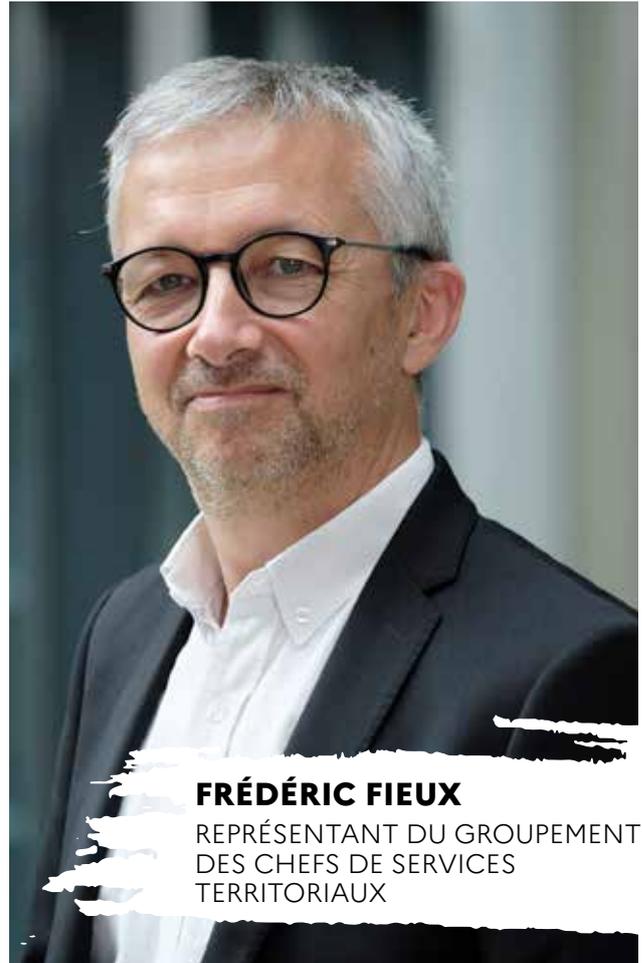


02

TERRITORIAL

AU cœur de la relation entre FranceAgriMer et les professionnels locaux des filières, les agents des services territoriaux sont dotés de multiples compétences : collecte et diffusion de données et d'informations, instruction de dispositifs d'intervention, financiers ou non, contrôle, agrément/certification. En lien permanent avec les services métiers du siège, les 346 agents des services territoriaux de FranceAgriMer affectés dans les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) réalisent ainsi les missions de FranceAgriMer au plus près du terrain.

En 2022, les gestionnaires administratifs et les contrôleurs ont pu effectuer leurs missions traditionnelles dans des conditions presque normales au regard des années 2020 et 2021 fortement marquées par la crise sanitaire. Au-delà, les services ont su s'adapter pour accompagner au mieux les professionnels dans le cadre des nombreux dispositifs de soutien *ad hoc* mis en œuvre par l'Établissement pour faire face aux difficultés (crise sanitaire, conflit ukrainien notamment) rencontrées par les filières.



FRÉDÉRIC FIEUX

REPRÉSENTANT DU GROUPEMENT
DES CHEFS DE SERVICES
TERRITORIAUX



De gauche à droite : **Sandrine Moutault** (Adjointe au chef du SREFAA - Bretagne), **Stéphane Bouneau** (Chef du service FranceAgriMer - Occitanie), **Hélène Renaut** (Cheffe du pôle gestion des aides / SREAR - Centre-Val de Loire), **Frédéric Fieux** (Chef du service FranceAgriMer Auvergne-Rhône-Alpes), **Patricia Bossard** (Cheffe du SREAF - Pays de la Loire), **Laurine Bouteiller** (Cheffe du service FranceAgriMer - Hauts de France), **François Castanié** (Chef du service FranceAgriMer - Bourgogne-Franche-Comté), **Vincent Gueutier** (Chef du pôle FranceAgriMer - Grand-Est), **Olivier Gelin** (Chef du pôle FranceAgriMer - Normandie), **Virginie Bouvard** (Cheffe du service FranceAgriMer - Provence-Alpes-Côte d'Azur), **Régis Loiseau** (Chef du service FranceAgriMer - Corse), **Selma Tafani-Thieblemont** (Cheffe du SREA - Ile-de-France), **Virginie Grzesiak** (Cheffe du service FranceAgriMer - Nouvelle Aquitaine)

L'OCTROI DE L'AVAL : UN DISPOSITIF MAJEUR EN 2022

Créé en 1936, l'octroi de l'aval est une possibilité de garantie d'avance sur trésorerie qui concilie deux logiques : permettre le règlement des agriculteurs au moment de la livraison de la production de céréales et préserver les organismes collecteurs du risque des variations des prix de marché, alors que la production de l'année n'est pas encore commercialisée.

La particularité de la campagne 21/22, marquée par une volatilité et une évolution des prix inédites en raison du contexte ukrainien, a mis en exergue toute l'importance et tout l'intérêt du dispositif pour la filière. L'enjeu financier (4,5 milliards d'euros d'encours au maximum) et le risque supporté par FranceAgriMer sont conséquents et nécessitent un suivi permanent et rigoureux au siège comme en service territorial.

Cette avance repose sur les stocks financables déclarés, et sur une base de financement recalculée chaque mois, pour chaque espèce, selon les indicateurs de marché. Optionnel mais très prisé par les organismes collecteurs (les 186 collecteurs avalisés en 2022/2023 représentent 80 % de la collecte), ce dispositif garantit auprès de leurs partenaires bancaires, la bonne fin des billets à ordre souscrits en vue de financer le paiement comptant aux producteurs de céréales.

BILAN 2022



**L'AVAL DE
FRANCEAGRIMER
EST PARTIE
INTÉGRANTE DE
L'ORGANISATION
DU MARCHÉ
FRANÇAIS DES
CÉRÉALES.**

Les services territoriaux sont les interlocuteurs des collecteurs et traitent au quotidien leurs demandes d'aval, analysent leur situation, peuvent contrôler sur site leurs stocks et leur situation de trésorerie.

La dématérialisation du processus engagée en 2020 a constitué une étape importante dans la sécurisation des échanges entre FranceAgriMer et les organismes avalisés, notamment pour la partie billetterie pour laquelle des contrôles embarqués facilitent pour les agents habilités les vérifications et la validation des billets.

LA RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE

L'aide à la restructuration du vignoble accompagne l'adaptation des vignobles aux marchés par le changement de variété ou par le changement des modes de conduite.

Le dispositif de restructuration du vignoble représente une part très importante de l'activité dans les régions viticoles. Engagé en 2021, l'année 2022 a vu l'aboutissement du projet de modernisation du compte-rendu de contrôle sur place avec utilisation de tablettes et l'envoi dématérialisé du rapport de contrôle aux usagers.

Les services territoriaux assurent également l'interface avec les viticulteurs et les structures professionnelles qui les accompagnent dans la constitution de leur dossier.

L'aide à la restructuration du vignoble relève de la Politique agricole commune (PAC), au titre des mesures spécifiques applicables au secteur viti-vinicole. Les services territoriaux interviennent au stade de l'instruction de la demande d'aide, du contrôle de la réalisation du projet, ainsi que pour l'instruction et la liquidation de la demande de paiement. Le montant de l'aide attribuée varie selon l'action éligible réalisée. L'aide consiste en une participation aux coûts d'adaptation de l'appareil de production et, le cas échéant, une indemnisation pour pertes de recettes.



L'AIDE À LA RESTRUCTURATION ET À LA RECONVERSION DU VIGNOBLE

C'EST ...

100,1 M€ d'aides

payés au titre de l'exercice FEAGA 2021/2022



178 agents

représentant l'équivalent de **68,53 Équivalent Temps Plein Travaillé** qui participent à l'instruction des demandes d'aide (**35,20 ETPT**) et à la réalisation des contrôles sur place (**33,33 ETPT**)



8 290 demandes de paiement

pour **8 500 hectares** plantés

4 800 hectares en complément palissage / irrigation



7 325 dossiers d'arrachage

préalable 2022/2023 à contrôler pour **12 100 hectares**





HAUTS-DE-FRANCE

LAURINE BOUTEILLER
CHEFFE DU SERVICE TERRITORIAL

Après un parcours d'inspectrice de santé publique vétérinaire durant 20 ans en Calédonie, à la Direction générale de l'alimentation, puis en services déconcentrés dans le Pas-de-Calais, sur des thématiques de santé animale, sécurité sanitaire des aliments et import-Brexit, j'ai intégré FranceAgriMer en juin 2022 comme cheffe du service territorial des Hauts-de-France. Ce service comprend 11 agents, très expérimentés pour la plupart. À mon arrivée, j'ai découvert des missions variées, demandant une grande expertise et ayant une incidence économique forte. J'ai également pu apprécier l'importance et la qualité de l'accompagnement et du tutorat des nouveaux par l'équipe présente, ainsi que l'importance de l'humain au sein de notre organisation, notamment au travers des échanges avec les collègues du siège et des autres services territoriaux.



NORMANDIE

SYLVIE DE POORTER
GESTIONNAIRE INSTRUCTION LIQUIDATION

Diplômée en géologie, j'ai travaillé comme professeur des écoles durant 23 ans, puis changement de cap en 2019. Je passe le concours de secrétaire administrative et je deviens gestionnaire instructrice au service territorial normand. Quatre ans plus tard, je ne regrette absolument pas ce choix. J'ai eu la chance de rejoindre une équipe dynamique où j'ai découvert différentes facettes d'un monde agricole dont j'ignorais tout. À mon arrivée au sein de la filière céréales, je faisais le suivi des états statistiques, l'instruction des demandes de billets d'aval et les relations avec les collecteurs. Puis, après des formations en comptabilité et analyse financière, et avec l'appui précieux d'une collègue, j'ai instruit les dossiers de demande d'octroi d'aval. Cette année, nouveau défi : les programmes opérationnels ! J'ai pu participer à un contrôle de fonds opérationnels dans une organisation de producteurs de légumes. Il va me falloir quelques années pour maîtriser tous les aspects de ce type de contrôle. Me retrouver en position d'apprentissage redonne un véritable élan à ma vie professionnelle.

LES SEA



TERRIT

SERVICES

GRAND EST

MARIE-FRANCE JACQUET

GESTIONNAIRE RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE



Après avoir vécu dix ans à Paris où j'étais agent administratif dans un ministère, j'ai rejoint Strasbourg et ma région de cœur. En 2018, j'ai intégré le service territorial de FranceAgriMer. J'assure des missions très valorisantes au sein d'une équipe de gestionnaires : la certification du houblon – un millier de certificats délivrés par le service territorial, chaque année sur l'ensemble du territoire français - et l'instruction des aides à la restructuration du vignoble et à l'arrachage des vignes sur le bassin Alsace-Est. Je gère également les 350 demandes d'autorisation de plantation sur les deux bassins viticoles de Champagne et Alsace-Est. La diversité des dispositifs et la typologie des dossiers me permettent d'être en contact au quotidien avec les 300 demandeurs bénéficiaires des aides de restructuration et avec les houblonniers.

PROVENCE-ALPES-
CÔTE-D'AZUR

FRÉDÉRIC MAZEROUX

GESTIONNAIRE INSTRUCTION LIQUIDATION



Après plus de vingt ans de vie professionnelle (ministère de la Défense, Télécoms, secteur privé), j'ai décidé d'exercer un métier en lien avec l'agriculture, voie qu'il m'aurait plu de suivre naturellement après mes études, venant d'un milieu familial agricole. Attaché à l'idée de service du public, depuis 2021 j'ai plaisir à occuper les fonctions de gestionnaire d'aides à l'investissement vitivinicole. Mon travail consiste principalement à instruire les dossiers de demande d'aide des viticulteurs dans le cadre de projets d'acquisition de matériels de vinification, mais également pour de la construction ou de la rénovation de bâtiments de production vinicole, ou de stockage de produits prêts à la commercialisation. Cette fonction nécessite de s'intéresser à de nombreux matériels et process liés à la fabrication du vin. En effet, il faut appréhender correctement les devis et factures présentés, dans le but de déterminer au mieux l'éligibilité aux aides de chaque dépense.

TERRITORIAUX



EUROPE

ET

INTERNATIONAL



03

La Mission des affaires européennes et internationales (MAEI) est pilotée par Julien Barré et Régis Raffin. Structurée en trois unités - appui aux exportateurs, commission internationale et PAC, support -, elle intervient dans deux domaines :

COORDONNER L'ACTION DE FRANCEAGRIMER SUR LES SUJETS EUROPÉENS

La Mission des affaires européennes et internationales est la porte d'entrée de l'Établissement sur les travaux en cours et les nouveaux textes. Elle réalise des missions d'information et de veille et elle coordonne la position de l'Établissement pour les groupes de travail, en particulier les comités de gestion de la Commission européenne.

ACCOMPAGNER À L'INTERNATIONAL LES ENTREPRISES ET LES FILIÈRES FRANÇAISES

Les équipes de la mission se mobilisent en permanence pour maintenir et faciliter l'accès aux marchés existants et ouvrir de nouveaux marchés. Elle propose et accompagne la mise en place d'actions à l'international mettant en avant des savoir-faire et qualités de l'offre française. Elle met en œuvre des projets de coopération internationale pour le compte du ministère chargé de l'agriculture et soutient des projets portés par les professionnels.

LA COMMISSION THÉMATIQUE INTERFILIÈRES INTERNATIONALE

Colonne vertébrale de l'action de FranceAgriMer à l'international, la Commission thématique interfilières (CTI) « agricole et agroalimentaire internationale » est animée par la MAEI. Créée en 2019, la CTI comprend les différents représentants de l'État, les principales interprofessions ou fédérations professionnelles agricoles et agroalimentaires impliquées à l'international et des représentants des régions. Cette instance a vocation à agir collectivement afin de faciliter l'articulation des différents outils existants en matière d'appui à l'exportation. Elle contribue à la déclinaison opérationnelle du plan stratégique export 2017-2022 du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire organisé autour de 3 axes :

- accompagner les entreprises dans la durée ;
- ouvrir de nouveaux marchés et maintenir l'accès aux marchés existants ;
- promouvoir les produits français et les savoir-faire.



LES FAITS MARQUANTS

UN CONTEXTE INTERNATIONAL INÉDIT

1 La feuille de route 2022 de la Commission thématique internationale a dû être aménagée en raison de la guerre en Ukraine notamment pour répondre à des demandes multiples, dans des délais contraints. FranceAgriMer a conduit une analyse des impacts du conflit, ainsi qu'un travail de réflexion avec les filières sur l'enjeu de la souveraineté alimentaire et la nécessaire diversification des débouchés et des coopérations internationales.

L'APPUI AUX ENTREPRISES EXPORTATRICES

2 La Mission développe une série d'actions stratégiques et opérationnelles pour accompagner les entreprises françaises à mieux se positionner à l'export dans la durée, ouvrir de nouveaux marchés et favoriser l'accès aux marchés existants et développer des coopérations. Elle gère le module agréments de la téléprocédure Expadon 2, organise les missions d'audits sanitaires de pays tiers en France et apporte un appui à la Direction générale de l'alimentation en matière de négociations sanitaires internationales.



RÉPONDRE AUX DEMANDES D'AUDITS SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

En 2022, les demandes de missions d'audits sanitaires et phytosanitaires des pays tiers (Japon, Taïwan, Thaïlande, Canada, Mexique, Pérou etc.) ont fortement augmenté. Les équipes de FranceAgriMer ont accompagné la Direction générale de l'alimentation ainsi que les entreprises des secteurs animal et végétal dans la préparation et la réalisation de ces audits qui ont tous été des succès.

FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES PAYS TIERS

Les équipes de la MAEI, en lien avec la Direction générale de l'alimentation, ont accompagné les entreprises des secteurs animal et végétal dans la préparation et la réalisation des audits d'accès aux marchés.

Sur la centaine de dossiers négociés avec les autorités des pays tiers, 12 ont abouti favorablement en 2022, et les autres ont poursuivi leurs étapes de négociations.

La résolution de ces dossiers passe par des procédures de négociation qui, selon les exigences des pays tiers, peuvent prendre plusieurs années et mobilisent tant les professionnels que les services de l'État. Il faut souvent remplir des questionnaires, accueillir en France des missions d'audit ou d'inspection de pays tiers, négocier des protocoles précisant les conditions à respecter pour pouvoir exporter.

LA PERFORMANCE DES FILIÈRES À L'EXPORT

Le fort rebond en 2021 des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires se confirme en 2022 :

une très forte progression de **19 %** en valeur par rapport à 2021, portée principalement par l'augmentation des exportations de céréales et la très bonne tenue des exportations de vins.

L'ACCÈS AU MARCHÉ CHINOIS

Le 1^{er} janvier 2022 marque l'entrée en vigueur en Chine d'une nouvelle réglementation impactant toutes les entreprises françaises exportant des aliments. La MAEI a su répondre à la très forte demande en appui et informations des professionnels :

5 500 entreprises ont pu finaliser en 2022 leur enregistrement dans la base informatique chinoise (CIFER).

LES ACTIONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Dans le cadre de la stratégie Europe et internationale du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, FranceAgriMer est l'opérateur chargé de la mise en œuvre des projets de coopération internationale, à l'exception du domaine vétérinaire. En 2022, deux jumelages conduits en Algérie sur les produits phytosanitaires et les forêts ont été clôturés après une période de collaboration de deux ans. Des suites concrètes sont actuellement à l'étude sur le volet forestier. De plus, la France s'est engagée aux côtés de la Pologne et la Lituanie pour appuyer l'administration serbe en matière d'organisation commune de marché (OCM unique).

L'appui aux projets de coopération des interprofessions a été renforcé en 2022. Le comité de coopération internationale de FranceAgriMer a permis d'échanger entre porteurs de projets pour développer des synergies au bénéfice des filières françaises et dans le cadre de la stratégie Europe et internationale du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

LES RENDEZ-VOUS PRO 2022

LES JOURNÉES EXPORT AGRO

Plus de 700 professionnels ont participé à cet événement en ligne, organisé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, avec le partenariat de FranceAgriMer, du 5 au 8 avril 2022. Au programme, neuf webinaires concernant plus d'une dizaine de marchés :

- les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur le commerce agricole mondial ;
- quatre sessions d'informations sur les marchés du Royaume-Uni, des Pays du Golfe, de l'Italie et de la Pologne ;
- deux tables rondes pour présenter l'étude FranceAgriMer sur les différents maillons de la chaîne d'exportation d'un produit alimentaire fini - depuis le port de départ en France jusqu'au consommateur final - pour trois marchés stratégiques : Allemagne, Chine et États-Unis ;
- les tendances de marché des produits biologiques en Europe ;
- une session sur le Volontariat international en entreprise (VIE).



FLASHÉZ-MOI !



©stock.adobe.com

LE COMMERCE MARITIME, UN ENJEU CRUCIAL

2 FranceAgriMer et Haropa port ont organisé le 19 mai 2022 une journée d'information sur le commerce maritime. La crise sanitaire en 2021, puis la guerre en Ukraine en 2022 ont fortement impacté le fret international. Réunis au Port Center du Havre, 70 professionnels des secteurs agricole et agroalimentaire ont pu échanger sur la conteneurisation, les rôles d'Haropa port, de l'Union maritime et portuaire du Havre (UMEP) et des commissaires de transport, ainsi que sur les solutions numériques de suivi des marchandises. FranceAgriMer a également initié une étude pour mieux évaluer la dépendance des exportations et les contraintes du fret maritime.

LES FORMATIONS EXPADON 2

3 Cette plateforme facilite l'accès des opérateurs aux informations et aux procédures d'exportations. En 2022, Expadon 2 s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités et a élargi son périmètre de modèles de certificats sanitaires accessibles en formulaire. Pour présenter ces évolutions, quatre webinaires ont été mis en ligne en octobre 2022, destinés aux professionnels et agents de l'administration.

*FLASHÉZ-MOI !*

FAIRE PARLER

LIES CHEIFFRES



COLLECT

ANALYSER

04

DIFFICILE

L'EXPERTISE ÉCONOMIQUE MOBILISÉE

Collecter

des données de prix et de volumes de productions agricoles, notamment pour répondre à des obligations réglementaires.

Dans ce cadre, la direction Marchés, études et prospective pilote un programme d'informations et d'études économiques d'environ **6 millions** d'euros, qui permet d'acquérir de l'information et de financer des études externalisées en tant que de besoin.

Analyser

et agréger ces données avec de nombreuses autres sources pour effectuer des analyses permettant de mieux comprendre le fonctionnement des marchés.

Diffuser

ces données notamment via le site VISIONet et les communiquer directement à la Commission européenne.



Éclairer sur la conjoncture des filières agricoles et de la mer est au cœur des missions de FranceAgriMer. Pilotée par Pierre Claquin, la direction Marchés, études et prospective (DMEP) est chargée de recueillir des informations d'origine et de nature diverses (données professionnelles, données administratives, statistiques publiques, etc.), pour les analyser conjointement et rapidement afin de mieux comprendre des évolutions de court terme, et les diffuser auprès des partenaires publics et professionnels de l'Établissement.

Par ailleurs, la direction met en oeuvre le programme annuel d'évaluation des politiques publiques auquel FranceAgriMer participe ; elle assure le secrétariat de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) et elle réalise l'animation technique et stratégique du Réseau des nouvelles des marchés (RNM), chargé de suivre les prix des produits agricoles frais et périssables sur tout le territoire.

ÉCLAIRER

LES IMPACTS D'UNE ANNÉE SOUS TENSION

L'ENJEU DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Plus largement, FranceAgriMer a continué d'éclairer et d'apporter sa contribution pour éclairer le débat public sur la compétitivité et la souveraineté alimentaire française, deux sujets qui ont vu leur importance renforcée dans ce contexte de remontée des tensions géopolitiques autour de l'alimentation, conduisant à de nombreuses auditions ou interventions sur ces sujets. L'observatoire de la biomasse et l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires ont notamment été mis à contribution pour alimenter les réflexions des décideurs publics et des acteurs économiques.

ÉVALUER ET ADAPTER LES POLITIQUES PUBLIQUES

La direction Marchés, études et prospective a aussi été fortement sollicitée en termes d'évaluation et d'appui à l'adaptation des politiques publiques. Par exemple, pour rendre plus réactifs les forfaits du dispositif fruits et lait dans les écoles aux évolutions des prix. Elle a aussi été un contributeur de premier plan des travaux du Conseil national de la restauration collective qui s'est emparé de ce sujet pour les contrats de restauration collective publique.

BILAN 2022

CRISE ÉNERGÉTIQUE ET CRISE ALIMENTAIRE SE CONJUGENT POUR ENTRETENIR UN CLIMAT D'EXTRÊME INSTABILITÉ SUR LES MARCHÉS MONDIAUX EN 2022.



LES GRANDES CULTURES EN TEMPS DE GUERRE

Dès le déclenchement de l'invasion russe en Ukraine, les marchés des céréales et oléoprotéagineux ont été au cœur de l'actualité. Pour quelles raisons ?

Historiquement, la mer Noire est une zone stratégique : grenier à blé de la Grèce et de l'Égypte dans l'Antiquité, de l'Europe au 19^e siècle, elle retrouve sa place dans les échanges depuis 2010, après la période soviétique.

En 2021-22, la part des échanges mondiaux réalisés par l'Ukraine et la Russie était de 30 % en blé tendre et 75 % en tourteaux et en huile de tournesol, dont 50 % pour la seule Ukraine, par ailleurs 4^e exportateur mondial de maïs. Précisons également que la Russie est aussi un acteur majeur pour le marché des engrais. Alors que de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient dont les plus

vulnérables, dépendent des importations à prix compétitifs de la mer Noire pour assurer leur sécurité alimentaire, les cours des produits agricoles, de l'énergie et des engrais ont doublé en quelques semaines, avec la guerre et le gel des exportations. Cette évolution des cours pose des défis de sécurité alimentaire et de stabilité des marchés agricoles qui doivent être relevés.

Pourquoi a-t-on vu les prix flamber, puis finalement refluer d'autant ou presque ?

Au 24 février 2022, 19 Mt de maïs et 5-6 Mt de blé, des tourteaux et de l'huile sont bloqués dans les silos. Un manque qui impacte d'autant plus les marchés que la demande est forte en cette période de sortie de crise Covid-19. De février à mai 2022, les prix des céréales

et des huiles explosent : 450 \$/t de blé, 2 300 \$/t d'huile de tournesol. À l'été 2022, les prix refluent avec l'ouverture du corridor maritime, négociée entre Ukraine et Russie sous l'égide de l'ONU et de la Turquie, ainsi qu'avec les Solidarity Lanes (couloirs de la solidarité) européens. Ces dispositifs permettent de sortir les stocks bloqués, par voies maritime, terrestre et fluviale.

À l'hiver 2022-23, les cours retrouvent leur niveau d'avant conflit d'autant que les bilans mondiaux sont plutôt bons, notamment la campagne d'exportation russe.

Dans ce contexte international, très tendu et incertain, comment s'est organisé le travail de vos équipes ?

Dès l'été 2021, les prix agricoles, de l'énergie et des engrais ont

Dans le port d'Odessa, chargement de céréales sur un navire cargo.



INTERVIEW



MARC ZRIBI
CHEF DE L'UNITÉ
GRAINS ET SUCRE

(...)

**L'ENGAGEMENT
DE L'ÉQUIPE POUR
S'ADAPTER ET
APPORTER LES
ÉCLAIRAGES UTILES,
FIABLES ET NEUTRES**

connu une poussée, alimentée par le dérèglement climatique. Cela a nécessité un suivi au plus près, par une équipe déjà en alerte, qui sait mobiliser rapidement ses outils d'analyse et de suivi des marchés : données, Céré'Obs, enquêtes céréalières.

La guerre éclate dans un contexte de forte reprise économique, après des semaines de tensions militaires. L'unité Grains et sucre a su alors monter en compétence sur des sujets moins suivis jusqu'ici : fertilisants, énergie, logistique Mer Noire, souveraineté alimentaire...

Dans ce contexte de ruptures, l'engagement de l'équipe pour s'adapter et apporter les éclairages utiles, fiables et neutres, nécessaires aux pouvoirs publics et aux filières, et la qualité des moyens techniques mobilisés et du dialogue avec les professionnels, ont permis d'assurer la continuité des missions.

UNE ANNÉE D'INFLATION RECORD



FABIEN DJAOUT
CHEF DE L'UNITÉ PRIX
ET CONSOMMATION



PIERRE CLAQUIN
DIRECTEUR DES MARCHÉS,
ÉTUDES ET PROSPECTIVE

©PascalXicluna/agriculture.gouv.fr

Comment peut-on décrire l'épisode inflationniste qu'a connu la France en 2022 sur les prix alimentaires ?

L'année 2022 s'est déroulée sous le signe d'une inflation alimentaire inédite depuis plus de 30 ans. Touchant presque toutes les catégories de produits, elle a atteint 12 % en fin d'année, le double d'une inflation générale également historique. La source de cette poussée inflationniste est à chercher du côté des tensions sur les marchés internationaux (matières premières agricoles, énergétiques, fertilisants, métaux) et du fret lors de la reprise économique post-Covid en 2021. Le déclenchement de la guerre en Ukraine a encore accéléré cette flambée des prix qui s'est d'abord répercutée sur les prix des intrants agricoles puis des prix agricoles eux-mêmes et enfin, des prix alimentaires payés par les Français, surtout à partir du second semestre 2022.

Comment ont réagi les consommateurs ?

L'impact sur la consommation alimentaire est resté en 2022 relativement limité en volume. Mais pour maintenir tant bien que mal ces volumes, les consommateurs ont arbitrés leurs achats en privilégiant les produits moins chers, notamment les marques de distributeurs d'entrée de gamme. Concilier la recherche de la qualité de l'alimentation avec les contraintes du pouvoir d'achat représente un défi pour les consommateurs, notamment parmi les moins favorisés. Le bio est l'une des victimes les plus visibles de ces arbitrages, mais les ventes de produits frais traditionnels, notamment ceux vendus à la coupe ou au rayon poissonnerie par exemple, sont aussi orientées à la baisse.

Comment la direction Marchés, études et prospective s'est structurée pour suivre ce sujet ?

FranceAgriMer s'est appuyée notamment sur des outils de suivi en continu des achats des ménages (panel de consommateurs) et de ventes en magasin (panel de distributeurs) fournis par des prestataires spécialisés.

Les données existaient préalablement mais le rythme d'analyse s'est accéléré. Toutefois, ces analyses ont été fortement contrariées en raison de ruptures de séries sur un des outils, obligeant à mobiliser d'autres sources. Les équipes ont pu répondre aux diverses sollicitations d'information et d'analyse de l'évolution des prix et de la consommation, avec notamment la production de plusieurs tableaux de bord sur des rythmes hebdomadaire et mensuel et des interventions fréquentes au comité de suivi des relations commerciales ou au Conseil national de la restauration collective.

42 %

**d'augmentation des
prix des produits
agricoles**

12 %

**d'inflation des prix
alimentaires à la
consommation**

10 %

**de baisse de la
consommation des
produits bio**

20 %

**d'augmentation des
ventes de marques
de distributeurs
premiers prix**

DONNÉES DE PÊCHE : FACILITER LA SAISIE AVEC VISIOCAPTURES

FranceAgriMer est chargé de la saisie des obligations déclaratives pour les captures de tous les navires de pêche professionnelle inférieurs à 12 mètres, par délégation de la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture.

L'application VISIOCaptures a évolué en 2022, et a été complétée par un module de télédéclaration disponible sur application web et mobile, afin d'exonérer, tous les capitaines déclarants volontaires, de la contrainte du papier.

Cette télédéclaration répond à toutes les exigences réglementaires de la déclaration papier, à droit constant. L'application mobile fonctionne hors connexion, technologie

d'importance pour les marins pêcheurs des bateaux de 10 à 12 mètres qui ont l'obligation de commencer leur déclaration en mer.

Afin de faciliter l'accès à cette technologie, FranceAgriMer propose des formations depuis septembre 2022 et pour une durée de 3 ans, pour les capitaines ou seconds de 4 450 navires actifs, répartis sur toutes les façades métropolitaines et ultramarines. Ces formations sont animées par un prestataire, en concertation avec tous les acteurs locaux.

LES PUBLICATIONS 2022

Fidèle à sa mission, FranceAgriMer conduit un programme de diffusion d'informations et d'études économiques destinées aux opérateurs professionnels et aux partenaires institutionnels de l'Établissement. Ces travaux visent à renforcer la connaissance des marchés, à explorer des enjeux spécifiques ou transversaux pour les filières agroalimentaires et de la mer.

Au fil d'une année marquée par une actualité chargée et chahutée pour les filières, entre guerre en Ukraine, inflation, crises énergétiques, sanitaires ou climatiques, le catalogue des publications témoigne de la permanence des productions de FranceAgriMer sur nombre de données et de sa capacité à explorer des sujets conjoncturels, nouveaux ou structurels au-delà de l'actualité. La prospective filière française vignes et vin à l'horizon 2040-2045, publiée en 2022 (*lire l'interview de Françoise Brugière page 38*), en est un exemple.

Chaque année, un catalogue des publications récapitule la plupart des travaux produits au cours des douze mois précédents.

Découvrez le catalogue des publications 2022



FLASHÉZ-MOI !

PROSPECTIVE

Comment cette étude a-t-elle été initiée ?

La « Prospective vignes et vins – Scénarios et défis pour la recherche et les acteurs » a été publiée en décembre 2003. Cette prospective a donné lieu depuis sa publication à onze déclinaisons dans la filière vitivinicole pour des commanditaires et à des échelles diverses (Vignerons Coopérateurs, France VinBio, Vignerons de Buzet, DRAAF Languedoc-Roussillon, etc.) Vingt ans après ce premier exercice, FranceAgriMer et l'Institut Agro Montpellier ont souhaité engager un nouveau travail prospectif en commençant par « revisiter » les hypothèses accumulées jusqu'alors, afin de parvenir in fine à l'élaboration de scénarios globaux pour cette filière à l'horizon 2040-2045.

Pouvez-vous préciser la méthode ?

La construction de ces scénarios a soulevé de nombreuses questions par exemple : les hypothèses de la prospective INRAE sont-elles encore des hypothèses en 2022 ? Comment les évaluer ? Faut-il compléter cette matrice de 104 hypothèses sur certains sujets, comme le changement climatique ou la digitalisation, dont l'importance est apparue ultérieurement ? Ou faut-il reprendre complètement le travail de prospective ex nihilo ? Finalement, avec le groupe d'experts, nous avons sélectionné des hypothèses dans tous les stocks disponibles, nos propres études et d'autres travaux publiés par ailleurs.



FRANÇOISE BRUGIÈRE
CHEFFE DE LA MISSION PROSPECTIVE

INTERVIEW

LA FILIÈRE VITIVINICOLE FRANÇAISE À L'HORIZON 2040

Quelle est la prochaine étape ?

Ce travail a permis d'établir au final 4 scénarios à l'horizon 2040 (lire ci-dessous). Ces scénarios ont été mis en débat auprès des chercheurs et des dirigeants membres de la Chaire d'Entreprises de l'Institut Agro et auprès des représentants des organisations de la filière à l'invitation du Conseil spécialisé de FranceAgriMer et pourront par la suite être à la base d'orientations stratégiques pour la filière.



(...)
Établir
4 scénarios
à l'horizon
2040

Adaptation au changement climatique, mais aussi évolution des modes de consommation et de distribution, nouvelles pratiques œnologiques ou transmission des exploitations, la filière viticole française est confrontée à de nombreux défis.

La prospective a permis d'identifier **4 scénarios** possibles pour l'avenir de la filière à l'horizon 2040 :

- filière nomade pilotée par l'aval
- production innovante et vertueuse pour des vins d'exportation
- filière performante et vin plaisir
- filières régionales coordonnées et pluralité des signes de qualité.

Découvrez
la synthèse
de cette
prospective



FLASHÉZ-MOI !

LE RAPPORT DE L'OFPM SUR L'ANNÉE 2022

L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires a remis son rapport annuel au Parlement en juin 2023. Cette douzième édition marque plusieurs évolutions afin de rendre compte d'une année 2022 au taux d'inflation record.

Présentation du rapport 2022 par Philippe Chalmin, président de l'OFPM, en présence de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en juin 2023.



**L'Observatoire
suit 34 produits
qui représentent
la moitié de la
consommation
alimentaire
française.**

Cette année 2022 a été marquée par un niveau d'inflation jamais atteint depuis 1985. Aussi, le rapport comporte une synthèse multi-filières d'une trentaine de pages, qui propose une analyse transverse de l'évolution des prix et des marges des produits suivis.

Autre innovation, la pomme de terre de consommation entre dans le panel des produits suivis. Dans la section consacrée aux produits biologiques, la présentation des filières fruits et légumes est enrichie par des diagrammes de flux des fruits et des légumes.

Consultez le rapport sur l'année 2022



FLASHÉZ-MOI !

NOS DONNÉES ÉCONOMIQUES SUR LE WEB

EN
2022

LES DONNÉES ÉCONOMIQUES QUE PRODUIT ET COLLECTE
FRANCEAGRIMER SONT DIFFUSÉES EN LIBRE ACCÈS SUR
5 SITES INTERNET.

FRANCEAGRIMER

Le site institutionnel présente l'actualité de l'Établissement ainsi que les publications et les dispositifs.

franceagrimer.fr



3,6 MILLIONS
connexions



121 500
fichiers téléchargés

LE RÉSEAU DES NOUVELLES DES MARCHÉS (RNM)

Les cotations de 500 produits : fruits, légumes et autres produits frais périssables.

rnm.franceagrimer.fr



3,5 MILLIONS
connexions



Temp^s réel
Open Data

VISIONET

Les données utiles à l'analyse économique des filières, avec des séries chronologiques et des données interactives.

visionet.franceagrimer.fr



113 400
connexions



Data
interactive



CÉRÉ'OBS

Un suivi des cultures françaises, du semis à la récolte, avec des synthèses régionales et nationales.

cereobs.franceagrimer.fr



23 100
connexions



Suivi
hebdomadaire



L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES (OFPM)

Les données statistiques sur l'évolution des prix et des charges dans l'agriculture, l'industrie et le commerce alimentaire.

observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr



14 500
connexions



34
produits
suivis



**UNE STRUCTURE DÉDIÉE À
LA CONCERTATION ENTRE
POUVOIRS PUBLICS ET ACTEURS
PROFESSIONNELS**



LE DIALOGUE



AVEC
LES

05

FILIÈRES

LA MISSION FILIÈRES

Structure souple et réactive de 11 agents rattachée à la Direction générale, la Mission Filières et l'unité des Conseils font vivre la concertation entre les pouvoirs publics et les acteurs professionnels, à travers leurs fédérations, en associant un large panel d'intervenants à même d'éclairer les choix et les politiques.

Les 8 délégués filières, chacun consacré à un ou plusieurs secteurs - lait, viandes, génétique, grandes cultures, apiculture, vin et cidre, fruits et légumes, productions végétales spéciales (plantes à parfum aromatiques et médicinales et horticulture), pêche et aquaculture - sont chargés d'animer les conseils spécialisés et comités de l'Établissement ainsi que la Commission thématique interfilières Ressources zoogénétiques, aux côtés des présidents de ces instances. Plus généralement, les délégués filières sont les référents et les points focaux experts, à même de faciliter échanges et débats entre acteurs.

LES INSTANCES DIRIGEANTES

Aux côtés du conseil d'administration, instance resserrée de 24 membres, centrée sur l'administration de l'Établissement, le conseil d'orientation permanent a pour mission de débattre des sujets stratégiques déterminants pour les secteurs agricole, agroalimentaire et de la pêche et de proposer des orientations pour les travaux de l'Établissement. Ces instances sont toutes deux présidées par Henri Brichart.

La réunion des INSTANCES

133 réunions gérées par l'unité des Conseils en 2022, dont :

- **3 conseil d'orientation ;**
- **5 commissions thématiques interfilières (CTI) dont 2 CTI bioéconomie et 3 CTI ressources zoogénétiques ;**
- **40 conseils spécialisés ;**
- **4 comités sectoriels ;**
- **2 CTPS section vigne ;**
- **2 commissions Ecolabel ;**
- **25 groupes de travail filières ;**
- **10 rencontres régionales Grandes cultures.**

LES INSTANCES
DE DIALOGUE

Trois commissions thématiques inter-filières permettent de traiter des sujets communs à l'ensemble des filières, et sept conseils spécialisés sont dédiés plus spécifiquement aux problématiques propres à chaque filière.

Ces instances sont les lieux majeurs d'échanges et de dialogue entre les professionnels des filières et les pouvoirs publics.

3
COMMISSIONS
THÉMATIQUES

7
CONSEILS
SPÉCIALISÉS



Fruits et légumes

Patrick TRILLON, Président
Chrystel TEYSSEDE, Vice-Présidente



Viandes blanches

Jean-Michel SCHAEFFER, Président
Gérard VIEL, Vice-Président



Ruminants

Bruno COLIN, Président
Michèle BOUDOIN, Vice-Présidente



Pêche et aquaculture

Frédéric TOULLIOU, Président
Hervé JEANTET, Vice-Président



Grandes cultures

Benoît PIETREMENT, Président
Franck SANDER, Vice-Président



Vin et cidre

Jerôme DESPEY, Président
Georges HAUSHALTER, Vice-Président



Productions végétales spéciales

Dominique BOUTILLON, Présidente
Nadine LEDUC, Vice-Présidente



International

Jean-François LOISEAU, Président

Groupes de travail

- Optimisation des procédures SPS / Accès aux marchés
- Élaboration de plans d'action sur 4 pays
 - Données statistiques et nomenclatures douanières
- Les nouvelles routes de la soie



Bioéconomie

Christophe RUPP-DAHLEM, Président

Groupes de travail

- Produits biosourcés innovants
 - Méthanisation agricole et agroalimentaire
 - Coproduits animaux
 - Biocarburants



Ressources zoogénétiques

Jean-Luc CHAUVEL, Président

Groupes de travail

- Économie de la génétique animale
 - Dialogue plénier interspèces (bovins, petits ruminants, porcins, aquaculture et abeilles)
 - Biodiversité et patrimoine génétique
 - Préparation des avis sur les organismes de sélection

LES 8 DÉLÉGUÉS FILIÈRES



CLAUDE CHAILAN

DÉLÉGUÉ PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES
ET MÉDICINALES ET HORTICULTURE



JEAN CHIBON

DÉLÉGUÉ PÊCHE ET AQUACULTURE



FRANCK DA ROS

DÉLÉGUÉ FRUITS ET LÉGUMES



YGOR GIBELIND

DÉLÉGUÉ VIN ET CIDRE



**ILS
COORDONNENT
ET ANIMENT LES
INSTANCES DE
CONCERTATION**



CHRISTINE MOULIET

DÉLÉGUÉE PÉPINIÈRE ET
STATISTIQUES VITIVINICOLES



MARIE-AGNÈS OBERTI

DÉLÉGUÉE GRANDES CULTURES
ET APICULTURE



THOMAS PAVIE

DÉLÉGUÉ GÉNÉTIQUE ANIMALE
ET LAIT



MARYSE SABOULARD

DÉLÉGUÉE VIANDES ET ŒUFS



© Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

06

LES ENGAGEMENTS

IDEL'ÉTABLISSMENT





Les équipes du Secrétariat général soutiennent l'ensemble des directions dans leurs missions quotidiennes. Elles rendent possibles les objectifs de l'Établissement en étant au service de tous.

Ce sont également ces équipes qui impulsent et s'engagent sur les enjeux environnementaux et sociaux pour faire de FranceAgriMer un établissement attentif à son impact environnemental et aux conditions de travail, prêt à jouer son rôle dans la transition écologique.



JEAN-FRANÇOIS KUNTGEN
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UN ÉTABLISSEMENT ATTENTIF ...

AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Le dispositif Services publics écoresponsables, qui se substitue au Plan d'administration exemplaire, est défini par la circulaire du Premier ministre n° 6145/SG du 20 février 2020, avec l'objectif d'accélérer la transition écologique des services. FranceAgriMer a publié son premier bilan « Services publics écoresponsables » (SPE) en juin 2022. Anne Joseau, cheffe du service Arborial en charge des questions de logistique, de maintenance du bâtiment « Arborial », siège de FranceAgriMer, de sécurité et d'environnement de travail, a coordonné la réalisation de ce bilan avec ses équipes.

En quelques mots, qu'est-ce que le dispositif Services publics écoresponsables ?

Le SPE repose sur un socle de 20 mesures articulées autour de 6 axes : mobilité durable des agents, achats responsables, alimentation durable, réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics, réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques, économie circulaire et numérique responsable. Nous travaillons sur l'année N-1, ainsi les résultats publiés dans le bilan de 2023 correspondent à l'année 2022, et doivent donc être examinés au regard du contexte de crise énergétique. L'Établissement affiche ainsi un total de près de 244 tonnes de CO₂ émises lors des déplacements professionnels en 2022, soit un total plus élevé que les deux années précédentes marquées par la crise sanitaire, mais inférieur de 35 % par rapport à 2019.

**FRANCEAGRIMER EST
FORTEMENT ENGAGÉ
DANS LA MAÎTRISE DE
SA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE.**

La loi EGAlim et la loi Climat et Résilience encadrent la qualité des produits achetés entrant dans la composition des repas servis en restauration collective : les repas doivent comporter au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique ou en conversion. En tant qu'acteur majeur de la sphère institutionnelle agricole et agroalimentaire, quelles sont les actions de FranceAgriMer en matière d'alimentation durable ?

Le restaurateur retenu pour la prestation de restauration collective dans le cadre de notre

appel d'offres privilégie les produits frais, issus de circuits courts et locaux, labellisés pêche durable, Label rouge, AOP / AOC /IGP et équitable. Fin 2022, la part de produits durables et de qualité tels que définis par la loi EGAlim représentait 50,5 % des achats alimentaires du restaurant, dont 21,1 % de bio, contre respectivement 42,61 % et 21,1 % l'année précédente. Ces données sont télédéclarées sur la plateforme « Ma Cantine », conformément aux directives gouvernementales. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, nous avons mis en place depuis 2021, via l'application « Too Good to Go », un service permettant aux agents d'acheter, à moindre coût, les invendus journaliers du restaurant.

2022 est également l'année du lancement du plan de Sobriété énergétique, où en êtes-vous sur ce sujet ?

Depuis sa création en 2009, FranceAgriMer est fortement engagé dans une démarche de développement durable et de maîtrise de sa consommation énergétique, notamment dans le cadre du décret tertiaire. L'Établissement a appliqué les préconisations du plan de Sobriété énergétique gouvernemental publié le 6 octobre 2022. Plusieurs mesures ont ainsi été mises en œuvre : le chauffage limité à 19°C l'hiver, la climatisation déclenchée à partir de 26°C, suppression de l'eau chaude sanitaire, l'installation de LED et de détecteurs de présence dans les parties communes (restauration, escaliers de secours...). Afin d'améliorer la performance énergétique du bâtiment d'autres travaux seront menés en 2023.

Découvrez le bilan 2022 Services publics écoresponsables



FLASHÉZ-MOI !



ANNE JOSEAU

CHEFFE DU SERVICE ARBORIAL

© Pascal Xicunet/agriculture.gouv.fr



À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Sous l'acronyme **QVCT**, la Qualité de vie et des conditions de travail regroupe toutes les actions qui permettent de combiner la qualité des conditions de vie et de travail des agents avec la qualité du service public. Depuis 2022, Corinne Quod est chargée du pilotage et de la coordination des actions de QVCT à FranceAgriMer.



Pouvez-vous nous dire ce qui se cache sous cet acronyme QVCT ?

La QVCT intègre et met en cohérence les actions déjà existantes : le plan égalité professionnelle femme / homme, des outils d'accompagnement comme le coaching individuel des agents ou les groupes de codéveloppement pour les managers, les actions de prévention des risques psycho sociaux. Ce n'est pas une démarche « en plus », elle a pour objectif d'améliorer l'engagement dans le travail : répondre au besoin de sens au travail, favoriser la conciliation des temps, prévenir les risques professionnels, favoriser la santé au travail et accompagner les agents dans leurs parcours professionnels et dans la transformation des organisations. Cette démarche s'adresse à tous les agents : elle donne à chacun la possibilité de s'exprimer et d'agir pour améliorer la façon de travailler ensemble. La QVCT s'appuie sur l'expression et la participation des agents lors de l'entretien professionnel ou lors des enquêtes dédiées, et sur les partenaires sociaux : direction, managers, acteurs de la prévention, représentants du personnel. C'est une démarche portée collectivement et co-construite, qui s'inscrit dans le temps.



CORINNE QUOD

RESPONSABLE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

**CETTE
DÉMARCHE
S'ADRESSE
À TOUS
LES AGENTS**

Quelles sont les actions menées en 2022 ?

La direction de FranceAgriMer a souhaité réorganiser et améliorer le pilotage de cette démarche, en me désignant comme pilote et coordinatrice des actions de QVCT, dont les actions sont conduites par les différents services du Secrétariat général. L'année 2022 a été l'année de la réorganisation du pilotage, et de démarrage du suivi. Tous les acteurs du dialogue social sont présents dans le comité de pilotage et dans les groupes de travail. L'idée est de réunir les acteurs pour faire avancer la QVCT, et ça marche ! Concrètement, cette année de lancement a mobilisé de nombreux groupes de travail, notamment à partir de septembre dans le but d'initier un baromètre social, qui a pu être réalisé en début d'année 2023. Cette étape de diagnostic est indispensable pour définir des priorités d'actions pour les années à venir, et elle doit être renouvelée régulièrement pour nous assurer que nous avançons bien dans le sens souhaité par le collectif de travail.

LES MISSIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

INSPECTION GÉNÉRALE ET APPUI AUX RÉGIONS

Appui et
coordination
des services
territoriaux



SERVICE JURIDIQUE ET COORDINATION EUROPÉENNE

Coordination des
contrôles externes
Expertise et conseil
juridique
Veille réglementaire



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Gestion prévisionnelle
des emplois, des
effectifs et des
compétences, gestion
administrative des
carrières des agents

Paye et suivi de la
masse salariale et des
effectifs

Dialogue social
et action sociale,
hygiène et de sécurité
au travail



SERVICE ARBORIAL

Logistique et
maintenance du
bâtiment Arborial
Sécurité et
environnement de
travail

Archives, atelier de
reprographie



CONTRÔLE INTERNE ET AMÉLIORATION DES PROCESSUS

RIAT

SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Gestion des crédits de fonctionnement et d'intervention de l'Établissement et des achats par appels d'offres



SERVICE COMMUNICATION

Information et communication



SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Gestion des ressources informatiques de FranceAgriMer et assistance utilisateurs

Gestion des systèmes d'information pour l'appui aux filières, l'information économique et la gestion des aides



SERVICE D'APPUI AU PILOTAGE

Mission sécurité des systèmes d'information

Protection des données et qualité de service

FRANCE-AGRIMER, L'ÉQUIPE DE DIRECTION

DIRECTION GÉNÉRALE



CHRISTINE AVELIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE



SÉBASTIEN COUDERC*
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

*Sébastien Couderc a succédé à Véronique Borzeix le 5 avril 2023.

© Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

SECRETARIAT GÉNÉRAL



JEAN-FRANÇOIS KUNTGEN
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



VALÉRIE VACHER
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE

DIRECTION DES INTERVENTIONS



STÉPHANE LE DEN
DIRECTEUR



YOLÈNE JAHARD
DIRECTRICE ADJOINTE

DIRECTION MARCHÉS, ÉTUDES ET PROSPECTIVE



PIERRE CLAQUIN
DIRECTEUR

MISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES



JULIEN BARRÉ
CHEF DE LA MISSION



RÉGIS RAFFIN
CHEF ADJOINT

AGENCE COMPTABLE FRANCEAGRIMER / INAO ODEADOM / AGENCE BIO



JEAN-MARC ÉCOIFFIER
AGENT COMPTABLE



RODOLPHE JAYET-GENDROT
FONDÉ DE POUVOIR

éd.2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Directrice de la publication : Christine Avelin
Conception et réalisation : service Communication
Impression : service Arborial
N°ISSN : 2112-390X

12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 20002 - 93555
MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00

www.franceagrimer.fr

